

224C0463
FR0000060873-FS0222

28 mars 2024

Déclaration de participation

Déclaration d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mars 2024, le concert composé de M. David Meurisse, les sociétés Mtrasys¹ et Kentia², M. Hervé Cayard, les sociétés Sophiame – Imobiliario e consultoria, Unipessoal Lda³ et SCI JF⁴, du groupe familial Tournier⁵, la société Palliser Capital (UK) Ltd⁶, M. Daniel Pichot, M. Denis Nahas, les sociétés Sunny Asset Management⁷, Tresserra⁸ et La Française Asset Management⁹ et certains adhérents de l'Association des Actionnaires Minoritaires de Sociétés Cotées (ASAMIS)¹⁰, a déclaré, suite à l'adhésion de deux nouveaux actionnaires, le 25 mars 2024, au pacte

¹ Société à responsabilité limitée (sise 116 impasse de la Tournette, 74370 Argonay) contrôlée par M. David Meurisse.

² Société par actions simplifiée (sise 229 rue Saint Honoré, 75001 Paris) contrôlée par M. Giuseppe Rinaldi.

³ Société de droit portugais (sise Rua de Sao Paulo, 172, 4o-Esq., 1200-429 Lisbonne, Portugal) contrôlée par M. Hervé Cayard.

⁴ Société civile immobilière (sise Ibis rue Léon Dieude, 66000 Perpignan) contrôlée par M. Hervé Cayard.

⁵ A savoir M. Marc Tournier, la société à responsabilité limitée Penelope Sàrl (sise 112 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris) contrôlée par M. Marc Tournier, la Société Immo de l'Ouest Sàrl (sise 112 boulevard Saint-Germain, 75006 Paris) contrôlée par M. Marc Tournier, Mlle Perle Albina Gomide, Mlle Lily Tournier et Mlle Maud Tournier.

⁶ Société de droit anglais (sise Palliser House, Palliser Road, Londres, W14 9EQ, Royaume-Uni) agissant en sa qualité d'« *investment manager* » de Palliser Capital Master Fund Ltd.

⁷ Société anonyme (sise 85 rue Jouffroy d'Abbans, 75017 Paris) agissant en qualité de société de gestion des fonds communs de placement FCP Sunny Managers et FCP Sunny Recovery et contrôlée par M. Christophe Tapia.

⁸ Société à responsabilité limitée (sise 116, impasse de la Tournette – 74370 Argonay) contrôlée par M. David Meurisse.

⁹ Société anonyme (sise 128 boulevard Raspail, 75006 Paris) agissant en qualité de société de gestion du fonds commun de placement FCP La Française Actions France PME et contrôlée par M. Paul Gurzal.

¹⁰ A savoir M. Nicolas Alesky, M. Charles Arbore, M. Alain Barre, M. Jean Claude Bazerque, M. Patrice Becu, Mme Marie Bis, M. Marc Bouschet, M. François Carrere, la famille Chantre (à savoir Mme Fabienne Chantre, M. Augustin Chantre, M. Frédéric Chantre, Selarl Docteur Chantre Chirurgien Dentiste, société d'exercice libéral à responsabilité limitée (sise 20 route des Diacquenods Saint-Martin-Bellevue, 74370 Fillière) contrôlée par M. Frédéric Chantre, M. Eric Decoulx, M. Emmanuel Delhayé, la société Ensas Consulting SAS, société par actions simplifiée (sise 31 rue Guillaume Apollinaire, 74940 Annecy) contrôlée par M. Ulrich Ebersperger, M. Sylvain Gaudillat, M. Gérard Gautier, la société A-G Sàrl, une société à responsabilité limitée (sise 58 avenue de Wagram, 75017 Paris), contrôlée par M. Gérard Gauthier, la famille Gobin (à savoir Mme Marie-Astrid Gobin et M. Robert Gobin), M. Frédéric Gontier, M. Edouard Heinrich, M. Dominique Jonvel, M. Arnaud Kermagoret, M. Witold Krauze, la société Stratfin, une société par actions simplifiée (sise 7 rue Royale, 75008 Paris) contrôlée par M. Witold Krauze, M. Christian Ledda, M. Hugo Le Morvan, M. Jean-Roch Letourneur, M. Gérard Mechineau, M. Jean-Louis Meurisse, la famille Petit (à savoir M. François Maurice André Petit et Mme Marie-Jeanne Petit), M. Hervé Pialat, M. Luc Pichot, M. Samuel Pichot, M. Alain Tellier, M. Hervé Tournier, M. Philip Tuinder, M. Pierre Van Peteghem, M. Jean-Pierre Brassely, Mme Bernadette Schwoerer (épouse Plas), M. Vincent Juniet, M. Jean Belley, M. Julien Bezirard, M. Machado Dinis, Mme Maria Da Conceicao Dos Santos Batista Machado, M. Cédric Fougère, Mme Sophie Biout, M. Yves Guehl, Mme Anne Guehl, M. Hubert Lecomte, Mme Isabelle Lecomte, M. Jean-Alexandre Payart, M. Dominique Argy, l'Indivision Beloeuvre (à savoir M. François Beloeuvre, Mme Pascale Beloeuvre, M. Hervé Beloeuvre), l'Indivision Beloeuvre-Fabre (à savoir : M. François Beloeuvre, Mme Pascale Beloeuvre, M. Hervé Beloeuvre, Mme Christiane Fabre), la société SCI Locabel, une société civile (sise 23 rue Louis Pasteur, 92100 Boulogne-Billancourt), la société SC Locativ, une société civile (sise 23 rue Louis Pasteur, 92100 Boulogne-Billancourt), M. Jean-Baptiste Durruty, la société MB Capital, une société par actions simplifiée (sise 73 avenue Kléber, 75116 Paris) et M. Christophe Bouschet.

d'actionnaires conclu le 19 décembre 2023¹¹ (et demeuré inchangé) constitutif d'une action de concert vis-à-vis de la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS, détenir, au 27 mars 2024, 8 008 343 actions MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS représentant 8 013 739 droits de vote, soit 7,15% du capital et 5,79% des droits de vote de cette société¹².

¹¹ Cf. D&I 223C2098 du 20 décembre 2023.

¹² Sur la base d'un capital composé de 111 989 823 actions représentant 138 410 428 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général. Ledit concert n'a par conséquent franchi aucun seuil, tandis que les deux actionnaires (la Française Asset Management et une personne physique), qui ont adhéré au pacte d'actionnaires, ont franchi chacun de concert en hausse, le 25 mars 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société MARIE BRIZARD WINE AND SPIRITS.